

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PHARE DU CAP JANET BAIE GORE (ONTARIO)

Numéro du BEÉFP: 06-078
Numéro du RBIF: 67645
Nom du bien: Phare du cap Janet
Adresse: Station de phare de la baie Gore (cap Janet), baie Gore (Ontario)
Statut du BEÉFP: Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »
Date de construction: 1879
Concepteur: Ministère de la Marine et des Pêcheries
Fonction d'origine: Phare
Fonction actuelle: Phare
Modifications: Aucune modification connue
Ministère gardien: Pêches et Océans Canada

Description du lieu historique

Le phare du cap Janet consiste en une tour en bois d'une hauteur de deux étages comprenant une habitation contiguë d'un étage et demi munie d'une toiture à deux versants. La tour tronco-pyramidale se termine à son sommet par une corniche droite qui supporte un garde-fou décoratif en bois et une lanterne en fer, de forme octogonale. Elle comporte des fenêtres à disposition régulière, dont les châssis font saillie des parois inclinées, et domine une vaste étendue de terrain située à l'entrée de la baie Gore.

Valeur patrimoniale

Le phare du cap Janet est un édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de ses associations historiques, ainsi que de ses valeurs architecturale et environnementale.

Valeur historique:

Le phare du cap Janet illustre bien le thème des aides à la navigation dans les eaux intérieures canadiennes à une époque de développement économique accéléré dans la région des Grands Lacs. Le phare fait fonction à la fois de feu de chenal et de feu de port pour guider dans la baie Gore la circulation maritime arrivante et partante. L'intendance du phare a été tributaire de cinq gardiens permanents successifs, dont le premier fut Robert Boyter. Construit en 1879, soit quelques années seulement après l'arrivée à la baie Gore des premiers colons et l'établissement des premiers lotissements, le phare se trouve rattaché directement à la fondation de la ville ainsi qu'à la croissance rapide et à l'essor économique de cette communauté, dont les activités reposent historiquement sur le commerce et la navigation sur le chenal du Nord. Ce phare fait toujours fonction de feu de chenal et d'habitation privée.

Valeur architecturale:

Le phare du cap Janet est un bon exemple de la réunion d'une habitation et d'une tour de phare en un seul bâtiment de faible superficie, type le plus fréquemment utilisé pour le balisage côtier mineur en régions éloignées. C'est un ouvrage notable pour sa volumétrie contrôlée, son échelle vernaculaire, ses détails simplifiés et son utilisation du rouge et du blanc. Construit selon des plans préparés par le ministère de la Marine et des Pêcheries, l'ouvrage est une réponse à la fois simple et élégante aux exigences fonctionnelles réunies de l'habitation et de l'éclairage de balisage. Ce phare a été bien construit en ayant recours à des matériaux durables et à une qualité d'exécution qui reflètent les normes de l'époque. En outre, le phare a été bien entretenu au fil des années.

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Gatineau (Québec) K1A 0M5
Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146
Site Internet: http://www.pc.gc.ca/progs/beefp-fhbro/index_f.asp

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PHARE DU CAP JANET BAIE GORE (ONTARIO)

Valeur environnementale:

Érigé près de l'eau et se détachant sur un fond forestier, le phare du cap Janet est un élément compatible à un environnement maritime mixte comprenant des arbres matures et des rives cultivées. L'emplacement sur lequel a été construite la tour a fait l'objet d'un entretien particulier, et l'on a ajouté un chemin de gravier en avant de celle-ci, de même qu'une aire de pique-nique et une aire de stationnement. Néanmoins, on a veillé à conserver le lien qui unit l'ouvrage à ce littoral isolé. Le phare est bien connu des propriétaires de bateau qui naviguent sur les eaux de la baie Gore et la partie est du chenal du Nord. En outre, on le reconnaît dans la région comme un bien patrimonial important, qui suscite un intérêt de la part tant des résidents de la communauté que des visiteurs.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques du phare du cap Janet devant être respectés comprennent:

Les aspects qui illustrent le thème des aides à la navigation dans les eaux intérieures canadiennes au cours du développement économique de la région des Grands Lacs, notamment:

- la conception et les matériaux types du phare tronco-pyramidale et de l'unité d'habitation combinées; et
- son emplacement stratégique comme aide à la navigation, à l'entrée de la baie Gore.

Sa belle esthétique, sa bonne conception fonctionnelle et des matériaux et son exécution de bonne qualité, comme en témoignent les éléments suivants:

- ses proportions équilibrées et ses atouts pittoresques, caractérisés par son échelle vernaculaire, sa volumétrie bien ordonnée, ses murs inclinés, sa corniche droite, son garde-fou décoratif en bois et sa lanterne octogonale en fer;
- son profil distinctif, constitué d'un fût tronco-pyramidal d'une hauteur de deux étages relié à l'angle d'une habitation d'un étage et demi, à toit en appentis;
- les détails simples des fenêtres de la tour;
- l'expression distincte de la tour jouxtant l'habitation, présentant un léger décalage dans le plan;
- l'intégration des espaces d'habitation à ceux du phare, auxquels on peut accéder indépendamment des conditions météorologiques;
- l'utilisation du blanc comme couleur des murs et d'un rouge contrastant pour les châssis de fenêtre, la lanterne et le toit de l'habitation, contraste qui accentue la visibilité de jour de la structure; et
- l'utilisation de matériaux de base durables, comme les fondations en moellons, la construction à ossature de bois et le bardage comme parement des murs extérieurs, ayant tous résisté à l'épreuve du temps.

La compatibilité du bâtiment avec le caractère maritime de la région et le rôle qu'il tient comme point de repère pour celle-ci, comme en témoignent:

- sa position dominante sur un rivage en pente douce; et
- sa silhouette et ses couleurs distinctives.

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Gatineau (Québec) K1A 0M5
Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146
Site Internet: http://www.pc.gc.ca/progs/beefp-fhbro/index_f.asp

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PHARE DU CAP JANET BAIE GORE (ONTARIO)

Pour obtenir des conseils concernant des interventions, veuillez consulter les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEÉFP.

Mars 2008

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Gatineau (Québec) K1A 0M5
Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146
Site Internet: http://www.pc.gc.ca/progs/beefp-fhbro/index_f.asp